

Vous venez de perdre votre conjoint

En fonction de vos besoins, un travailleur
social de la Caf peut vous proposer :

informations - conseils - orientation
et réponses à vos préoccupations.

Espace d'écoute

Accès aux droits

Soutien dans vos démarches

Réorganisation du quotidien
(logement, garde d'enfant...)

Orientation vers des associations
et/ou partenaires

Pour prendre contact, merci d'envoyer un mail
à familles@caf25.caf.fr ou d'appeler le **32 30**

Cette offre concerne les parents ayant un enfant à
charge de moins de 20 ans.

